



Association sportive du collège
FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

L'association sportive du collège est animée par les enseignants d'EPS du collège. Ce club permet à votre enfant de découvrir, pour un coût modique, toutes les activités suivantes :

Les jours	Les horaires	Les activités	Responsables
LUNDI	12H40 – 13H20	Gymnastique	M. Hubert
	15h45 – 16h30	Sports collectifs	Mme Bernier
MARDI	12H40 – 13H20	Badminton /Tennis de table Cross-fit 4è/3è	M.Bourges M.Jourdain
	15h45 – 16h30	Jeux traditionnels	M. Hubert
MERCREDI	13h30 – 15H30	Triathlon/athlé	M. Jourdain Mme Bernier M.Bourges
	14h30 – 15h30	Natation	
JEUDI	12H40 – 13H20	Gymnastique	Mme Bernier
		Futsal 6è/5è	M. Bourges
VENDREDI	12H40 – 13H20	Futsal 4è/3è	M. Hubert

Modalité d'inscription :

- Je fournis un **chèque de 22€** (achat de la licence permettant de payer toutes les activités pratiquées pendant l'année scolaire 2017-2018) ainsi **que l'autorisation parentale ci-dessous complétée.**
- Je fournis un **chèque de 28€** (achat de la licence + un **tee-shirt avec le logo de l'AS**) ainsi que **l'autorisation parentale ci-dessous complétée.** *Flocage du tee-shirt au prénom de l'enfant si qualification à une compétition académique.*

Chèque à l'ordre de « Association sportive de Romain Rolland »

Je soussigné(e) élève de la classe de
né(e) le désire m'inscrire au club sportif du collège, pour l' (ou les) activité(s) suivante(s) :
.....

Je soussigné(e), mère, père ou tuteur,..... responsable de l'élève nommé ci-dessus, autorise son inscription au Club Sportif de Romain Rolland et m'engage à régler le coût de la licence :

22€ (licence seule) OU 28€ (licence + tee-shirt)

J'autorise :

- le(s) enseignant(s) d'EPS à prendre mon enfant en photo et à les utiliser, si besoin, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site internet du collège, publications internes...)
- mon enfant à participer, s'il le souhaite, aux différentes compétitions UNSS le mercredi et à être transporté avec le ou les professeur(s) d'EPS.

En cas d'accident, le professeur encadrant s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous laissant au moins un numéro de téléphone et nous prévenir de tout changement. En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Téléphone fixe : Téléphone portable : Téléphone de l'élève :

Mail :@.....

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS

Fait le à

Signature des parents